

*Le courrier du jeudi est consultable ou téléchargeable sur le site de l'inspection académique.
<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ia23/> (rubrique «courrier du jeudi»)*

I – Volet "gestion des personnels"

A - Elections professionnelles - Vote électronique

Vous trouverez **en pièce jointe et en ligne sur le site de l'inspection académique** l'information relative à l'organisation des élections professionnelles

II – Volet "direction d'école"

B - **RAPPEL** : Activités péri-éducatives – projets pédagogiques 1^{er} degré – 2011/2012

Les activités péri-éducatives doivent obligatoirement s'inscrire dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques du 1^{er} degré pour l'année 2011/2012.

Il est rappelé qu'aucun projet comportant des activités péri-éducatives ne doit être engagé avant validation et notification par la commission chargée d'examiner les demandes.

Contact : Marie-Agnès BAUDIN - DIPEM – Tel. : 05 87 86 61 28

C - Financement des sorties scolaires

Parallèlement à la demande d'autorisation adressée à l'inspecteur d'académie, il est possible de solliciter un financement auprès du conseil général qui attribue aux classes de l'enseignement préélémentaire et élémentaire une subvention « classe de découverte » à déduire de la participation des familles.

Cette subvention s'élève à :

- ✓ 5,30 € par élève et par jour pour les classes se déroulant hors du département de la Creuse et d'une durée minimale de 4 jours
- ✓ 2,50 € par élève et par jour pour les classes se déroulant en Creuse et d'une durée de 4 jours (en continu ou en discontinu) :

La demande de subvention doit comprendre :

- ✓ le plan de financement du voyage,
- ✓ le projet pédagogique (résumé),
- ✓ le nombre d'élèves,
- ✓ les dates du séjour,
- ✓ les heures de départ et de retour.

Ce dossier doit parvenir avant le 12 décembre 2011 à l'inspection académique (service DIVES) **pour avis de l'inspecteur d'académie** avant transmission au conseil général.

Contacts: Nathalie LAFAYE - DIVES - nathalie.lafaye@ac-limoges.fr - Tel. : 05.87.86.61.15
Chantal CHALUFOUR - DIVES - chantal.chalufour@ac-limoges.fr – Tel. : 05.87.86.61.16

D - Voyages et sorties scolaires

Tout voyage ou sortie scolaire avec nuitée doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique** une circulaire précisant les modalités de constitution des dossiers de demandes d'autorisation de sorties scolaires avec nuitée(s).

Le modèle des pièces à fournir est disponible sur le site internet de l'inspection académique - liens : EPS onglet : sorties scolaires.

Contacts : **Votre IEN de circonscription**
Chantal CHALUFOUR - DIVES - chantal.chalufour@ac-limoges.fr – Tel. : 05.87.86.61.16

E - Dispositif pour l'accueil des élèves non francophones en Creuse : stage intensif de début d'année scolaire (15 places).

Un stage intensif de Français Langue Seconde (FLS) pour les élèves primo-arrivants est organisé du 19 septembre 2011 au 14 octobre 2011 au collège Jacques Grancher de Felletin. Il est encadré par Madame Nicole ROUSSEAU, enseignante FLS.

Pour inscrire les élèves à ce stage, vous voudrez bien communiquer leurs nom, prénom et date de naissance à mes services avant le **mardi 13 septembre 2011**,

Les modalités du stage sont précisées dans la plaquette **en ligne sur le site de l'inspection académique**.

Contact : **Nathalie LAFAYE – DIVES - nathalie.lafaye@ac-limoges.fr Tel. : 05 87 86 61 15**

F - Inscription au plan de formation des emplois vie scolaire (evs)

Le plan est accessible sur le site de l'académie <http://www.ac-limoges.fr> à la rubrique « inscription au plan académique de formation »

L'employé de vie scolaire désireux de suivre une formation adressera par courriel au pôle de gestion de l'inspection académique (christine.valle@ac-limoges.fr) le tableau **en ligne sur le site de l'inspection académique** dûment complété.

La colonne « adresse mail » doit être renseignée en cas de candidature à une formation à distance. Il convient d'y indiquer l'adresse mail de connexion sur laquelle l'EVS peut recevoir les informations relatives aux formations (en général, l'adresse électronique de l'école).

Il pourra alors accéder aux formations à partir des postes informatiques se trouvant sur son lieu de travail.

Les informations présentes sur le tableau permettront au pôle de gestion des EVS leur inscription auprès du centre de formation administrative.

Vous voudrez bien en informer les personnels placés sous votre autorité.

Contact : **Christine VALLE - christine.valle@ac-limoges.fr – Tel. : 05 87 86 61 13**

III – Volet "Informations diverses"

G - Stage « Comment diriger un ensemble vocal d'enfants »

Dans le cadre de la Charte Départementale de Développement de la Pratique Vocale et Chorale, l'ADIAM 23 et l'Education nationale vous proposent un stage intitulé « Comment diriger un ensemble vocal d'enfants ».

Animé par Dominique Desmons, chanteur et professeur de chant, ce stage se déroulera les 24-25 septembre et 15-16 octobre 2011 à l'IUFM de Guéret. Il est gratuit pour les enseignants de l'Education nationale.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le bulletin d'inscription dans le dépliant **en ligne sur le site de l'inspection académique**.

Contacts : **ADIAM 23 – adiam23@cg23.fr – 05 44 30 24 55**
Pascale BERGER, CPD éducation musicale – pascale.berger@ac-limoges.fr
Tel. : 05 87 86 61 40

H - Dispositif d'information en direction des parents à la rentrée 2011

Le ministère renouvelle son dispositif d'information en direction des parents à la rentrée 2011.

Ainsi comme l'an dernier, deux guides pratiques imprimés, destinés aux parents des élèves de première année de maternelle et de cours préparatoire, ont été envoyés dans les écoles à l'attention des directeurs. Ces deux guides ont été revus et proposent des contenus plus accessibles et plus lisibles.

Accompagnés d'une lettre du ministre aux directeurs, ils sont acheminés dans les écoles entre le 2 et le 15 septembre.

Les éventuels réassorts de guides seront assurés directement par le CNDP. Je vous remercie de bien vouloir en informer les directeurs d'école. Ils pourront, si nécessaire, passer commande d'exemplaires supplémentaires en se connectant à www.cndp.fr/reassort

Après s'être identifiés sur le site en saisissant le numéro de leur école, ils devront saisir les quatre chiffres du code de réassort qui figure sur l'étiquette d'expédition apposée sur le colis. Il serait donc utile de leur signaler qu'ils doivent conserver cette étiquette à cette fin.

Les guides sont également en ligne sur **l'espace parents** du site www.education.gouv.fr (www.education.gouv.fr/espace-parents), dont les contenus sont enrichis d'informations pratiques et d'extraits des programmes.

I - Histoire des Arts

Les malles Histoire des Arts présentées lors des réunions de directeurs sont à votre disposition à compter de ce jour.

Pour les emprunter, une inscription à la médiathèque du CDDP de Guéret est nécessaire, celle-ci est nominative et gratuite.

Les modalités d'emprunt sont les suivantes:

- ✓ réservation en ligne sur le site du CDDP de Guéret et ultérieurement sur le Cyber réseau Creuse éducation onglet Arts. Vous pouvez également consulter le contenu de chacune des malles, ainsi que leurs disponibilités.
- ✓ réservation par téléphone au 05 87 86 61 39 ou 05 87 86 61 40

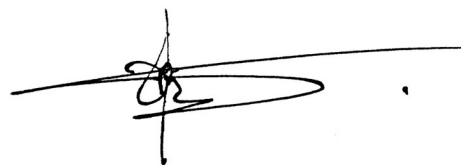
Les malles pour la circonscription d'Aubusson seront à prendre et à redéposer à l'inspection d'Aubusson, pour Guéret1 et Guéret2, les malles seront à disposition à l'inspection académique de Guéret ou au CDDP de Guéret.

Contact : Dominique BODEVIN, CPD arts visuels – dominique.bodevin@ac-limoges.fr
Tel. : 05 87 86 61 39

J - Info SRIAS

Vous trouverez **sur le site de l'inspection académique** le bulletin d'info SRIAS n° 10 concernant des places de théâtre à prix réduit ;

Contact : Philippe DEFAYE - SRIAS- 27, rue Théodore Bac - 87100 Limoges
Tel. 05 55 11 67 56 ou 05 55 11 61 11 - philippe.defaye@limousin.pref.gouv.fr



Dominique BERTELOOT